

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° DEJIC53_220526

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 452-35,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux Centres de Gestion,

Considérant les déclarations de création et de vacance d'emplois de catégories A, B et C, communiquées au Centre de Gestion par les collectivités territoriales et établissements publics de son ressort qui lui sont, ou non, affiliés, conformément aux articles L. 313-4 et L. 452-36 du code général de la fonction publique,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 5 déclarations

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée au représentant de l'état en préfecture.

Ce document fait l'objet d'une diffusion publique sur le site <https://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à PAU le 22/05/2026



M Nicolas PATRIARCHE , Président du Centre de Gestion 64

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture.

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Date de transmission	N° du précédent arrêté
V06426031300 1266001	ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe, Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, Adjoint d'animation principal de 1ère classe	ATSEM (F/H)	Annulation du recrutement	27h00	COMMUNE DE BÉNÉJACQ	07/05/2026	DEJIC48_0705 26
V06426051200 1535001	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Directeur du bar communal	Le temps de travail ne convient pas	2h00	COMMUNE DE CASTILLON-D'ARTHEZ	12/05/2026	DEJIC50_1305 26
V06426030400 1005001	Attaché, Attaché principal	03399 - Chef de projet AIRS COURRIER	Recrutement sur un autre grade	35h00	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	04/03/2026	DEJIC29_0603 26
V06426042900 0682001	Adjoint technique	Employé école primaire	Erreur matérielle (doublon)	5h30	SYND.INT.R.P. AMOROTS-ARRAUTE-CHARRITTE-BEGUIOS-MASPARRAUTE-OREGUE	29/04/2026	DEJIC46_3004 26
V06425022500 0701001	Adjoint technique, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	chef d'équipe	Suppression du poste	35h00	SYNDICAT MIXTE BIL TA GARBI	25/02/2025	DEJIC17_2802 25